



Nice, le 12 Janvier 2017

Madame la Ministre de l'éducation nationale  
Monsieur le Recteur de l'Académie de Nice  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie

**Objet : recrutement sur la liste complémentaire du CRPE 2016, académie de Nice.**

Madame la Ministre,

Nous avons l'honneur d'attirer à nouveau votre attention sur la situation du recrutement sur la liste complémentaire du Crpe.

Le SNUipp-FSU a alerté les Inspecteurs d'Académie des Alpes-Maritimes et du Var ainsi que Monsieur le Recteur depuis la rentrée scolaire, demandant d'autoriser les recrutements nécessaires issus de la liste complémentaire afin de pourvoir les nombreux postes vacants. A ce jour : 14 dans les Alpes-Maritimes et 8 dans le Var.

S'y rajoute une démission d'une stagiaire dans le Var, qui à ce jour n'a pas été compensée par le recrutement d'une personne sur liste complémentaire.

Monsieur le Recteur de l'Académie s'est adressé à vous afin de connaître les possibilités de recrutements. La situation dans les écoles de nos deux départements commence à être tendue : des remplacements sont de fait non assurés, les personnels titulaires remplaçants étant affectés pour partie sur les postes vacants et mobilisés à l'année sur un même poste.

Afin de ne pas aller à l'encontre des besoins dans les écoles de l'Académie, afin de prendre en compte les difficultés indéniables de remplacement des collègues malades qui placent les enseignants mais aussi les élèves et les parents dans des situations indignes d'un service public d'éducation de qualité, afin de permettre les départs effectifs en stage de formation continue des personnels sans que cela soit au détriment d'un l'accueil de qualité dans les écoles, nous vous demandons de prendre toutes les dispositions pour permettre des recrutements sur la liste complémentaire et des nominations rapides sur les postes vacants dans les Alpes-Maritimes et le Var.

Pour le SNUipp-Fsu, il s'agit aussi de prendre en compte les situations d'attente souvent pénibles des personnes inscrites sur la Liste complémentaire. Ces 18 personnes sont désireuses de s'investir dans notre profession.

Votre Ministère, saisi par le SNUipp au niveau national, a autorisé le recrutement sur la Liste complémentaire dans les départements dès le mois de septembre. Seulement 3 personnes ont pu être recrutées dans l'Académie de Nice afin de pallier aux démissions précoces des stagiaires et ainsi intégrer la formation. Malheureusement et malgré nos alertes, il n'y a pas eu d'anticipation pour un recrutement plus massif qui aurait permis d'éviter la situation actuelle de déficit.

Aujourd'hui nous vous demandons de recruter toutes les personnes sur la Liste complémentaire dans notre Académie, leur permettant ainsi d'intégrer la formation initiale à la rentrée 2017.

Quant à l'argument qu'une entrée dans le métier sans formation n'est pas envisageable, nous vous répondrons que si cela a été possible pour l'Académie de Toulouse, cela peut l'être pour l'Académie de Nice. De plus, la solution d'embauche de contractuels ne répondrait en rien à ce problème car ce sont aussi des personnels qui n'auront pas de formation initiale avant d'être placés en classe.

Les problématiques financières ne doivent pas prendre le pas sur le bon fonctionnement des écoles et freiner, à ce titre, des perspectives d'embauche dans notre service public de l'Education Nationale.

Nous vous demandons donc de recruter les personnes inscrites sur la liste complémentaire du CRPE 2016 à hauteur des besoins et ce dès le mois de Janvier. 14 postes seront vacants dans les Alpes-Maritimes et 8 dans le Var à cette période.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Gilles JEAN

Secrétaire Départemental du SNUipp FSU 06

Clément KLERIEN

Secrétaire Départemental du SNUipp-FSU 83